

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

ORGANISÉE PAR LA DÉLÉGATION NORMANDIE DU CATE



Maltot Lundi 13 juillet 2026



Jugements et confirmations :

M. JP KERIHUEL

Test de Comportement :

Mme Patricia CHEVALLIER



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE MALTOT (14)

Lundi 13 juillet 2026

Jugements et confirmations

M. JP KERIHUEL

Test de Comportement

Mme Patricia CHEVALLIER

Référent Bien-être Animal

Mme Marie-Dominique GIARD



Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan
91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats
40310 Parleboscq

Secrétaire Générale

Christine GRIETTE
deglendery@outlook.fr
Les Licottes - 03350 Cérilly

Secrétaire Adjointe

Kathlène CLAUS

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François BRIDELANCE
Marie Line COURANT
Jonathan DESPORTES
Cédric TOULOUSE
Sophie LASCAZE
Yannick GARCIA



LE MOT DES DELEGUEES

Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse délégation Normandie vous souhaite la bienvenue à notre Régionale d'élevage annuelle

Nous remercions la société canine de Basse Normandie de nous avoir fait confiance pour l'accueil de nos terriers sur le site de l'exposition nationale de Maltot.

Merci à monsieur Jean-Paul Kerihuel d'accepter de juger nos terriers d'Ecosse.

Nous remercions également nos sponsors : Agria, Cathy'kouaf, l'Association Canine territoriale de Basse-Normandie pour leurs dotations

Merci aux bénévoles pour l'aide apportée afin de passer une bonne journée, et évidemment nous remercions tous les participants d'être venus en nombre.

BONNE CHANCE A TOUTES ET TOUS

PROGRAMME

Entrée des chiens à partir de 9h
Test de comportement à partir de 10h
Pot du club à 12h
Début des jugements 14h

RÉCOMPENSES

- Flots et coupes offerts par le Club des Amateurs de Terrier d'Ecosse, la délégation de Normandie
- AGRIA assurance pour Animaux offre un kit récompense pour les 3 meilleurs de chaque race

STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSES

CAIRN TERRIER

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
INTERMEDIAIRE	Mâles	1 à 2	2	M. KERIHUEL Jean-Paul
HONNEUR 10 +	Mâles	3 à 3	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
NE CONCOURANT PAS	Mâles	4 à 4	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
JEUNE	Femelles	5 à 6	2	M. KERIHUEL Jean-Paul
INTERMEDIAIRE	Femelles	7 à 9	3	M. KERIHUEL Jean-Paul
OUVERTE	Femelles	10 à 11	2	M. KERIHUEL Jean-Paul

TERRIER ECOSSAIS

PUPPY	Mâles	12 à 12	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
JEUNE	Mâles	13 à 15	3	M. KERIHUEL Jean-Paul
INTERMEDIAIRE	Mâles	16 à 16	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
OUVERTE	Mâles	17 à 17	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
PUPPY	Femelles	18 à 18	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
JEUNE	Femelles	19 à 22	4	M. KERIHUEL Jean-Paul
INTERMEDIAIRE	Femelles	23 à 23	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
NE CONCOURANT PAS	Femelles	24 à 26	3	M. KERIHUEL Jean-Paul

SKYE TERRIER

JEUNE	Femelles	27 à 27	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
-------	----------	---------	---	-----------------------

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

OUVERTE	Mâles	28 à 28	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
JEUNE	Femelles	29 à 29	1	M. KERIHUEL Jean-Paul
VETERAN	Femelles	30 à 30	1	M. KERIHUEL Jean-Paul

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La RE est organisée à Maltot le 13 juillet 2026.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 9h. Les jugements commenceront à 10h00 précises.

LOGEMENT L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers classés de chaque classe pour lesquels elle se fera à partir de 15 heures.

SERVICE VÉTÉRINAIRE Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. Tous les chiens présents sur le site de l'exposition doivent impérativement être vaccinés contre la toux de chenil.

TOILETTAGE Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. La préparation des chiens ne pourra se faire que sur les emplacements prévus. Elle est interdite autour des rings. Pour le bien-être animal, les potences sont également interdites. Le référent du bien-être animal est chargé de faire respecter cette règle par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, exclure le propriétaire de l'exposition.

PRÉSENTATION Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge.

ANNUATION En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges.

Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérain.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS (La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé)

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois.

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de détérage où le chien a obtenu un minimum de 150 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien

(par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, néz chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré, pouvant être néz chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exempts de copyright).

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.

- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans

préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirimateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas réhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif

TRES BON (les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec

extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat

de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition

CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation :

Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C. Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère. Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

LISTE DES CHIENS EXPOSES

CAIRN TERRIER

Juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 1 **QUENTIN'S TOUCH ARTHUR** LOF : 058968 - id : 250268781600765 né le 10/01/2025 (*ROTTTRIVER'S MIDSUMMER POLE x QUENTIN'S TOUCH RIEN SANS RIEN*) Prod et prop : M. DECLERCK Quentin
- 2 **VIKING STAR DES TERRES DE CERES** LOF : 058971/06100 - id : 250269699736702 né le 21/12/2024 (*BIRSELAWEVER WALK ALONE x SANSA STAR OF SLATE ISLANDS*) Prod : MM. GARCIA Yannick /COSTA DE OLIVEIRA Marcos, Prop : M. DUMONTIER Franck

• CLASSE HONNEUR 10 + MALE •

- 3 **LEON DE LA PETITE VADROUILLE** LOF : 050763/05641 - id : 250268500700093 né le 29/08/2015 (*TARA COTTAGE DOWNING STREET x GAVOTTE SONG DE LA PETITE VADROUILLE*) Prod : Mlle DELPLAY Anne, Prop : Mme SANDRE Sylvie

• NE CONCOURANT PAS MALE •

- 4 **VIENI TI GLAZ MOR** LOF : 058680 - id : 250268781248548 né le 11/07/2024 (*NASH DES TERRES DE CERES x TAPE A L'OEIL DITE TAO TI GLAZ MOR*) Prod : Mme MEUNIER Marie-Annick, Prop : Mme SANDRE Sylvie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 5 **A LITTLE KISS DE LA VALLEE CAID** LOF : 059299 - id : 250269591481014 née le 23/07/2025 (*U LOVE ME DE LA VALLEE CAID x SECRET GIRL DE LA VALLEE CAID*) Prod : M. Mme DUMONTIER Franck et Déborah, Prop : M. DUMONTIER Franck
- 6 **QUENTIN'S TOUCH ANGEL-OF-LOVE** LOF : 059403 - id : 250268781933220 née le 26/08/2025 (*U LOVE ME DE LA VALLEE CAID x QUENTIN'S TOUCH TORNADE*) Prod : M. DECLERCK Quentin, Prop : M. DUMONTIER Franck

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 7 (c) **ALMA DES ERABLES POURPRES** LOF : 059097 - id : 250268781733303 née le 05/03/2025 (*OBERON DES ERABLES POURPRES x PEPITA DES ERABLES POURPRES*) Prod et prop : Mme LEMASLE Mathilde
- 8 **TARA COTTAGE ALBA** LOF : 059110/08441 - id : 250269101353557 née le 23/03/2025 (*UMALAS-BALI DES TERRES DE CERES x TARA COTTAGE NRIAC*) Prod : Mme COURANT Marie-Line, Prop : Mme DELPLAY Anne
- 9 **VIVA LA DIVA DU HARPOUY D'AUZAN** LOF : 058798/08444 - id : 250269300339464 née le 20/08/2024 ((CH) *SILVER ROCKET DU HARPOUY D'AUZAN x ORGANDIE DU HARPOUY D'AUZAN*) Prod : MM. BATS Sebastien et André, Prop : M. LE COURTOIS Bernard-Pierre

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 10 **AMOUR DE LA PETITE VADROUILLE** LOF : 059093 - id : 250269300411271 née le 16/02/2025 (*STEWART LAD GLEN BRULLEMAIL x TOUAREG IMPERIALE TI GLAZ MOR*) Prod : Mme DELPLAY Anne, Prop : M. DUMONTIER Franck
- 11 **TAPE A L'OEIL TI GLAZ MOR (dite TAO)** LOF : 056921/08252 - id : 250268780331911 née le 20/04/2022 (*O'MALLEY DIT OLF TI GLAZ MOR x NEILINE TI GLAZ MOR*) Prod : Mme MEUNIER Marie-Anick, Prop : Mme SANDRE Sylvie

TERRIER ECOSSAIS

Juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

• CLASSE PUPPY MALE •

- 12 **ARY DES VICKLANDS** LOF : 030797 - id : 250269611736186 né le 21/12/2025 (*SIR YODA DES VICKLANDS x U'LEYA DES VICKLANDS*) Prod : Mme GIARD Marie-Dominique, Prop : Mme KANZA Céliane

• CLASSE JEUNE MALE •

- 13 (c) **ACHILLE DES VICKLANDS** LOF : 030589 - id : 250268781529885 né le 17/03/2025 (*JUST A JOCK RAINBOW WARRIOR x URSULE DES VICKLANDS*) Prod : Mme GIARD Marie-Dominique, Prop : Mme BAZEILLE Nathalie
- 14 **JUST A JOCK AIME** LOF : 030672 - id : 250268781648274 né le 27/06/2025 (*PHILIBERT DES VICKLANDS x SUCH A JOKE DES VICKLANDS*) Prod : Mme PAUMIER Justine, Prop : Mme GUILLOTTE Françoise
- 15 **TY CHAS SKOT A QUESTION O'F TIME** LOF : 030642 - id : 250269611432149 né le 14/05/2025 ((CH) *SINEQUANONE ROANOKE AT TY CHAS SKOT x TY CHAS SKOT PEEK-A-BOO*) Prod : Mme M. DAGUENANT Adeline et Jean-Pascal, Prop : Mme DAGUENANT Adeline

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 16 (c) **VOADEC DES DOMAINES DU ROI MARC'H** LOF : 030530 - id : 250268781640032 né le 15/11/2024 (*POURQUOI PAS OF BLACKMUSTACHE x SERAPHINE DU CLOS BARNABE*) Prod : M. Mme ROLLAND Martial et Viviane, Prop : Mme GUERIN Corine

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 17 **PHILIBERT DES VICKLANDS** LOF : 028273/04763 - id : 250268743026580 né le 29/06/2019 (*JUST CALL ME ARTHUR DU CLOS SAINT FRANCOIS x NORINE DU CLOS BARNABE*) Prod : Mme GIARD Marie-Dominique, Prop : Mme GUILLOTTE Françoise

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 18 **AUORE DES VICKLANDS** LOF : 030801 - id : 250269611736005 née le 21/12/2025 (*SIR YODA DES VICKLANDS x U'LEYA DES VICKLANDS*) Prod et prop : Mme GIARD Marie-Dominique

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 19 (c) **AMELIE DES VICKLANDS** LOF : 030591 - id : 250268781529418 née le 17/03/2025 (*JUST A JOCK RAINBOW WARRIOR x URSULE DES VICKLANDS*) Prod et prop : Mme GIARD Marie-Dominique
- 20 **ANNABELLE DU MAT DES OYATS** LOF : 030729 - id : 250268781885681 née le 03/10/2025 (*VENUM BLACK DU ROYAUME DE FANTASIA x SASSENACH DU MOULIN DE MAC GREGOR*) Prod : Mme LOGET Solange, Prop : M. WAGENHEIM Anthony
- 21 (c) **JUST A JOCK AS YOU LIKE** LOF : 030674 - id : 250268781648350 née le 27/06/2025 (*PHILIBERT DES VICKLANDS x SUCH A JOKE DES VICKLANDS*) Prod et prop : Mlle PAUMIER Justine
- 22 **TY CHAS SKOT A WEST END GIRL** LOF : 030639 - id : 250269611432168 née le 14/05/2025 (*(CH) SINEQUANONE ROANOKE AT TY CHAS SKOT x TY CHAS SKOT PEEK-A-BOO*) Prod : Mme M. DAGUENANT Adeline et Jean-Pascal, Prop : Mme DAGUENANT Adeline

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 23 **VERSACE MI AMOR DES VICKLANDS** LOF : 030420/06248 - id : 250269611129304 née le 26/08/2024 (*HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS x NINA DES VICKLANDS*) Prod : Mme GIARD Marie-Dominique, Prop : Mme LEMERRE Sophie

• NE CONCOURANT PAS FEMELLE •

- 24 **MARGARET DES VICKLANDS** LOF : 027104/05686 - id : 250269812177365 née le 14/12/2016 (*ERIK DES VICKLANDS x HORTENSE DES VICKLANDS*) Prod : Mme GIARD Marie-Dominique, Prop : M. QUERTIER Gilles
- 25 **SUZY DES VICKLANDS** LOF : 029412/06115 - id : 250269608995143 née le 25/11/2021 (*NELSON DU CLOS BARNABE x MARGARET DES VICKLANDS*) Prod : Mme GIARD Marie-Dominique, Prop : M. QUERTIER Gilles
- 26 **TERRE D HERMES NOUVELLE GENERATION** LOF : 029786/06128 - id : 250269591056926 née le 03/06/2022 (*NAPOLÉON-GADSBY NOUVELLE GENERATION x MISS DIOR LADY NOUVELLE GENERATION*) Prod : M. ROME Franck, Prop : Mme LEMERRE Sophie

SKYE TERRIER

Juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 27 (c) **YSLAY DES ECOSSAIS DU LAC LOSH** LOF : 014004042 - id : 944000000006738 née le 05/06/2025 (*SKYEOMANIA'S SIR SCOT x RUBY OF THE CHIVES CASTLE*) Prod : M. BOURGUIGNON Christian, Prop : Mme ETASSE Catherine

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

Juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 28 **QUENTIN'S TOUCH VICTOR NEW MAN** LOF : 085242/09139 - id : 250268781125009 né le 28/05/2024 (*SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO x SUIIS MOI OU FUIS MOI DES VALLEES DE LA ROCHA*) Prod et prop : M. DECLERCK Quentin

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 29 (c) **AWIWEE** LOF : 086082 - id : 250269611366637 née le 25/04/2025 (*ZACKSHINE FAME x LUNA DARLINGWEST*) Prod : M. LELEU Benoit, Prop : Mme LEMASLE Mathilde

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 30 **LOCKIE DE LA VALLEE D'ELLERON** LOF : 072093/13542 - id : 250269606399612 née le 26/06/2015 (*ELEGANT BOY DE CHAMPERNOUNE x GAVOTTE DE LA VALLEE D'ELLERON*) Prod : Mme CHEYREZY Sylvie, Prop : Mme CAUVIN Catherine

LISTE DES EXPOSANTS

Mme BAZEILLE Nathalie	13
Mme CAUVIN Catherine 58, route de Portbail 50260 BRICQUEBEC	30
Mme DAGUENANT Adeline 40, rue des Déportés 29800 LANDERNEAU - 06 79 41 11 42	15-22
M. DECLERCK Quentin Le Haut Friche 61500 ESSAY - 06 08 15 48 14	1-28
Mme DELPLAY Anne 6, Bellevue 56460 ST GUYOMARD - 06 74 93 98 01	8
M. DUMONTIER Franck Le Quinquis 22290 TRESSIGNAUX - 07 67 43 37 25	2-5-6-10
Mme ETASSE Catherine	27
Mme GIARD Marie-Dominique 4, rue de la République 50340 LES PIEUX - 02 33 52 29 95	18-19
Mme GUERIN Corine	16
Mme GUILLOTTE Françoise 26, rue de la Polle 50100 CHERBOURG - 06 07 61 43 17	14-17
Mme KANZA Céline	12
M. LE COURTOIS Bernard-Pierre Haras de Brullemail 61390 BRULLEMAIL - 06 16 12 69 28	9
Mme LEMASLE Mathilde 36, route de Touques 14390 VARAVILLE - 02 31 78 83 41	7-29
Mme LEMERRE Sophie	23-26
Mlle PAUMIER Justine 1, impasse de Bouval Bouval 50220 JUILLEY - 06 37 79 05 34	21
M. QUERTIER Gilles	24-25
Mme SANDRE Sylvie	3-4-11
M. WAGENHEIM Anthony 65, rue Julien Waringhem 62162 VIEILLE EGLISE	20

CHIENS INSCRITS AU TC

N°	Identification	Nom du chien	Exposant
2	250269699736702	VIKING STAR DES TERRES DE CERES	M. DUMONTIER Franck
5	250269591481014	A LITTLE KISS DE LA VALLEE CAID	M. DUMONTIER Franck
6	250268781933220	QUENTIN'S TOUCH ANGEL-OF-LOVE	M. DUMONTIER Franck
7	250268781733303	ALMA DES ERABLES POURPRES	Mme LEMASLE Mathilde
8	250269101353557	TARA COTTAGE ALBA	Mme DELPLAY Anne
9	250269300339464	VIVA LA DIVA DU HARPOUY D'AUZAN	M. LE COURTOIS Bernard-Pierre
10	250269300411271	AMOUR DE LA PETITE VADROUILLE	M. DUMONTIER Franck
13	250268781529885	ACHILLE DES VICKLANDS	Mme BAZEILLE Nathalie
14	250268781648274	JUST A JOCK AIME	Mme GUILLOTTE Françoise
15	250269611432149	TY CHAS SKOT A QUESTION O'F TIME	Mme DAGUENANT Adeline
16	250268781640032	VOADEC DES DOMAINES DU ROI MARC'H	Mme GUERIN Corine
19	250268781529418	AMELIE DES VICKLANDS	Mme GIARD Marie-Dominique
20	250268781885681	ANNABELLE DU MAT DES OYATS	M. WAGENHEIM Anthony
21	250268781648350	JUST A JOCK AS YOU LIKE	Mlle PAUMIER Justine
22	250269611432168	TY CHAS SKOT A WEST END GIRL	Mme DAGUENANT Adeline
27	944000000006738	YSLAY DES ECOSSAIS DU LAC	Mme ETASSE Catherine
29	250269611366637	AWIWEE	Mme LEMASLE Mathilde



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.

Des avantages exclusifs pour les éleveurs



Partenaire
de la SCC

Je rejoins gratuitement l'Agria Breeders Club ! Et je bénéficie d'avantages uniques

1 : kits portées gratuits

Je contacte mon ambassadeur Agria pour qu'il mette en place l'envoi de mes kits gratuits pour chaque portée

2 : assurance offerte

Mes acheteurs activent leur assurance offerte

3 : récompense

Agria me récompense à chaque fois qu'un de mes acheteurs souscrit

Bon à savoir

Césariennes, vices cachés, tests de dépistage dysplasique, tests de progestérone...

Agria répond aux besoins des éleveurs et indemnise mes frais vétérinaires

Réduction de -10% sur présentation d'un justificatif d'adhésion au club de race !



Je contacte
mon ambassadeur Agria
01 88 32 24 00
info@agria.fr

Agria 
Assurance pour Animaux